BRENS
www.ville-brens.fr
Info
N°41 - Déc. 2018
VILLAGES ÉTAPES

ÉDITO du MAIRE

VŒUX 2019

A l'orée de cette nouvelle année, je vous adresse à toutes et tous mes vœux les meilleurs souhaitant que 2019 vous garde ainsi que vos proches en bonne santé, vous offre la réussite de vos projets et de nombreuses joies partagées.

Dans quelques jours à l'occasion de la cérémonie des vœux, j'aurai le plaisir de vous accueillir et de vous présenter le bilan de l'année 2018 ainsi que les projets municipaux pour 2019. Dans l'attente de partager ce moment de convivialité avec le plus grand nombre d'entre vous, je souhaite retracer avec nos administrés qui ne peuvent se déplacer, le chemin parcouru et simultanément dessiner celui à venir dans les pages suivantes.

La loi NOTre (Nouvelle organisation Territoriale de la République) a transféré certaines compétences des communes aux intercommunalités (Economie en 2017, GEMAPI en 2018, Eau Assainissement en 2020).

Les informations actuellement en notre possession pour ce qui concerne la loi de finances publiques 2018/2022 sont pour le moins inquiétantes, voire alarmantes pour les finances communales.

Néanmoins soyez assurés que je continuerai avec le soutien du Conseil Municipal à œuvrer dans tous les domaines de nos compétences afin d'essayer de sauvegarder et si possible d'améliorer le cadre de vie de l'ensemble des citoyens brensols.

Accompagné de mes collègues que je remercie pour leur engagement souvent quotidien, je poursuivrai mon engagement pour améliorer votre qualité de vie à BRENS. Nous continuerons nos actions à travers la sécurisation du village, l'urbanisation, l'assainissement de certains hameaux, le scolaire en étroite collaboration avec la communauté d'Agglomération, l'embellissement de certains quartiers et hameaux. Certains d'entre eux aboutiront en 2019 et j'aurai le plaisir de vous présenter leur évolution au fil des trimestres.

Notre réflexion doit avoir pour objectif de rendre notre commune toujours plus attractive dans les domaines essentiels, commerce, économie, habitat, emploi, scolarité, culture et tourisme.

En cette période hivernale, les actions de nos associations sont d'autant plus importantes dans l'accompagnement des personnes en difficulté. Un grand merci à tous ces bénévoles qui œuvrent au sein de ces structures et dans nos associations sportives et de loisir.

Bonne et heureuse année 2019.

Michel TERRAL
Maire de Brens

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019 !

REPAS DE NOS AÎNÉS

Les citoyens retraités de Brens sont invités par la Mairie au repas traditionnel de fin d'année,
samedi 26 janvier à 12h30
à l'Espace Socio Culturel.

Directeur de la Publication
Michel TERRAL
Maire

Directeur de Rédaction
Daniel MOSTARDI
d.mostardi@infonie.fr

Composition, impression, façonnage
Imprimerie NOVA-PRINT
301, ch. de Pendariès Bas - BRENS

Dépôt légal : n°449
Edité à 1100 exemplaires

Conseil Municipal . . . .

TRAVAUX - TRAVAUX - TRAVAUX - TRAVAUX - TRAVAUX - TRAVAUX

VOIRIE

Des travaux de réfection de voirie ont été réalisés en novembre 2018 :

- Chemin de la Barthe
- Chemin de la Briquetterie
- Chemin de Lamothe
- Centre de Pendariès Haut
- Chemin de Nacaze
- Chemin de la Vernière

Des travaux de point à temps sont prévus (9 jours de travaux).

AMENAGEMENT DU 1er ETAGE MAIRIE

Le marché de travaux a été signé avec les entreprises retenues le 6 décembre 2018, pour un montant de 282 276,02€ TTC, y compris l'installation d'un ascenseur (accessibilité des personnes à mobilité réduite au 1er étage). Les dépenses diverses et réglementaires pour le diagnostic plomb, amiante, le contrôle technique, la sécurité protection santé et la maîtrise d'œuvre s'élèvent à 20 598,00€ TTC. Ce projet bénéficie de subventions (Région, Département et Etat) pour un montant de 148 883,00€, soit 58%. Le début des travaux est prévu début janvier 2019. Le financement a été prévu au budget 2018. Ces locaux ont vocation à être loués.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les travaux débuteront au printemps 2019. Le bungalow actuellement occupé en tant que bureau sera déplacé et installé sur la partie centrale du parking livraison, il sera occupé en fonction des différentes étapes du chantier. Tout d'abord les premiers travaux concerneront l'extension de la salle de restaurant et du local administratif, ils seront suivis des travaux du local plonge, de la salle de décartonnage et de la cuisine. Ces derniers sont programmés pour la période de mai à juillet 2019. Durant cette période, les repas seront livrés par un prestataire extérieur. La facturation aux familles restera identique ; en cas de surcoût, ce dernier sera pris en charge par la Communauté d'Agglomération. Pendant les travaux, les véhicules utilisant le parking proche du site restaurant scolaire utiliseront le parking situé devant les ateliers municipaux.

SITE ELEMENTAIRE

Suite au transfert des compétences (scolaire et périscolaire) ce dossier a été repris par la Communauté d'Agglomération. L'appel d'offres relatif à la maîtrise d'œuvre est en cours pour une attribution du marché en janvier 2019. Le projet définitif sera élaboré en concertation avec les élus et enseignants avant le dépôt du permis de construire. Ce projet est subventionné à 60%, la collectivité avait obtenu les arrêtés attributifs.

VOIES DOUCES

Ces travaux concernent la réalisation d'une liaison douce en continuité depuis le site maternelle jusqu'au chemin de Rieucourt le long du RD 13 ; ils ont été réalisés courant décembre 2018 pour un montant de 29 908,58€ TTC et bénéficié d'une subvention de 11 000€ de l'Etat (44%).

ASSAINISSEMENT

Les travaux de réhabilitation relatifs à la réfection des tabourets de branchement ont été réalisés par l'entreprise LACLAU. En effet, ces branchements n'étant pas étanches, les eaux pluviales et de la nappe s'infiltraient dans le réseau et généraient, à certaines périodes des dysfonctionnements de la station (odeurs nauséabondes), aggravés par les vidanges de piscines dans le réseau de certains habitants.

Le cahier des charges relatif à la réhabilitation de la station sise route de Montans est en cours. Cette réhabilitation prévue en 2018 a pris un léger retard, en raison des contraintes administratives et réglementaires. Ces travaux doivent se dérouler au cours du premier trimestre 2019.

MAISONS PARTAGEES

Ce projet de réalisation de 12 logements, dans le cadre d'une première phase de maisons partagées comprenant des espaces privatifs (chambre, salle de bain) et des espaces communs (salon et salle à manger) est porté par l'association Ages Sans Frontières. La structure immobilière est en cours de fabrication par les établissements MALIE de Graulhet. A ce jour, 9 futurs résidents ont déjà réservé pour une entrée dans les lieux en juin 2019.

SECURISATION VILLAGE

A maintes reprises, nous avons évoqué la mise en sécurité du village de Brens sur les principaux axes RD13, RD964, RD4. Ce projet doit être construit en collaboration avec les services du Département. Des réunions de travail doivent avoir lieu courant janvier et février.

URBANISATION

La seconde modification du PLU est en cours de finalisation. L'enquête publique s'est déroulée courant novembre ; certains d'entre vous ont pu rencontrer le commissaire-enquêteur. Il faut préciser qu'une modification concerne uniquement l'aspect réglementaire du règlement d'urbanisme en conformité avec le PADD, alors qu'une révision permet de modifier les emprises foncières (ajout ou suppression de terrains à l'urbanisation).

RUE DU TAILLEUR

Une partie comprise entre les deux portions qui ont été confortées, présente un glissement de terrain. Une demande de prise en compte auprès de l'assurance, au titre des catastrophes naturelles a été effectuée. Cet aléa ne peut être pris en compte car il ne s'agit pas de bâtiment assuré.

Une consultation pour l'élaboration d'une étude géotechnique est en cours. Dans un deuxième temps une consultation de maîtrise d'œuvre sera engagée à partir du rapport de l'étude géotechnique.

Granilia
Pépinière et hôtel d'entreprises

Vous avez un projet de création d'entreprise sur le territoire…

L'équipe de Granilia, notre pépinière et hôtel d'entreprises peut vous aider.

Elle vous accompagne dans la construction de votre projet et sa réalisation.

Le chargé de mission vous conseillera, vous épaulera dans le montage de votre projet d'entreprise ainsi que dans la mobilisation des dispositifs d'aides existants et vous orientera vers les bons interlocuteurs tout en assurant leur coordination.

Granilia est en relation avec de nombreux partenaires publics et privés (conseils juridiques, fiscaux, sociaux, financiers, assurance, gestion RH…).

Si vous avez besoin de locaux, Granilia dispose de bureaux et d'ateliers de différentes surfaces. Elle propose également un appui administratif et logistique.

Si vous ne souhaitez pas de locaux privatifs mais que vous vouliez travailler dans une ambiance professionnelle ponctuellement et sans contrainte, à la journée ou à la demi-journée, l'espace coworking est fait pour vous.

Enfin, Granilia peut également mettre à disposition des ateliers ou espaces de stockage pour un besoin ponctuel (surcroît d'activité, chantier…)

Pépinière et Hôtel d'entreprises Granilia, c'est deux adresses :

- ZA La Molière 81300 Graulhet Tel : 05 63 81 42 21
- ZA Roumagnac 81600 Gaillac Tel : 05 63 57 46 46

N'hésitez pas à les contacter : contact@granilia.fr

RENOVAM

Rénovam : le service local pour la rénovation de votre logement

Bientôt 2 ans que Rénovam accompagne les ménages de la communauté d'agglomération dans leur projet de travaux et les aide à se poser les bonnes questions pour réaliser des économies d'énergie. Un exemple ?

Mme XXX vivait dans une maison de 1900, non isolée et chauffée tout électrique. Elle souffrait du froid, de l'humidité,... sans parler des factures ! Vivant seule et retraitée, elle avait du mal à imaginer réaliser des travaux toute seule.

Rénovam l'a accompagnée : après une visite à domicile et une étude thermique, les travaux les plus pertinents ont été ciblés. Mme XXX a choisi quels travaux réaliser après avoir reçu un conseil complet. Toutes les subventions ont été envisagées pour lui établir un plan de financement qu'elle puisse assumer.

Finalement, 15 000€ de travaux ont été réalisés (isolation du toit et des murs par l'extérieur, changement de fenêtres, ventilation). Grâce aux différentes subventions (12 400€ dont 2 250€ de l'agglomération), Mme XXX n'a eu à sa charge que 2 600€.

Son logement est aujourd'hui plus confortable, plus sain et plus économe. Même sa valeur immobilière a augmenté !

Partez du bon pied dans votre projet en faisant appel aux conseillers Rénovam, contactez sans attendre la plate-forme pour toute question : 05 63 60 16 80 ou renovam-renovation-energetique.fr

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

Le + RÉNOVAM : La Communauté d'Agglomération double la prime de l'éco-chèque Région. Les aides passent de 1 500€ à 3 000€ pour les propriétaires occupants (sous conditions d'obtention de l'éco-chèque).

Conseil Municipal . . . .

EN BREF

CMJ

Election du nouveau CMJ le 24 septembre 2018.
Nathan LAFFORGUE - Maire
Clara PASTRE - 1er adjoint
Eloïse CHOLLET - 2e adjoint
Conseillers :
Ilias AFKIR, Remy MERTENS, Cyanne CARIOU, Athenaïs VELLARINO, Jules DELPECH, Simon ARNAUD, Rosalie LE FUR, Fanie GERVAIS.

RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE A 16 ANS

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer en mairie dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Les documents à fournir sont : pièce d'identité justifiant la nationalité française et livret de famille. Une attestation de recensement sera ensuite délivrée.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée d'Appel de Préparation à la Défense. A l'issue de cette journée un certificat de participation sera remis. Ce certificat est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour les jeunes non encore convoqués, la direction du service national autorise la délivrance, sous certaines conditions, d'une attestation provisoire de situation vis-à-vis des obligations du service national. Si le jeune s'est fait recenser dans les délais, la direction du service national peut par anticipation délivrer cette attestation provisoire.

Il est donc très important d'effectuer le recensement dans le délai légal : entre la date du 16e anniversaire et la fin du troisième mois suivant.

Départ Docteur SOULÉ

Le temps est passé trop vite! Voilà 40 ans que j'exerce à Brens et l'heure de vous quitter est arrivée.

J'en suis ému car j'ai l'impression de me séparer d'une grande famille. Elle s'est formée au fil du temps avec des personnalités différentes, venues de tous horizons, ou chacun avait une place privilégiée.

Sachez qu'à travers vos peines, vos joies et même vos silences, j'ai beaucoup appris. Je sais maintenant ce qu'est le courage pour affronter la souffrance et la cruauté de la vie. Je sais aussi combien il faut de volonté et de discipline pour se donner les moyens de guérir. J'ai malheureusement pu constater auprès de certains qui nous ont quittés que l'on peut rester digne devant la mort. J'ai aujourd'hui une très forte pensée pour eux. Soyez sûrs que ces souvenirs riches d'enseignement demeureront.

Je pars serein car une nouvelle équipe jeune et dynamique est en place; pour avoir travaillé quelque temps ensemble je sais qu'elle est pleine de talent et qu'elle a la compétence pour vous accompagner dans vos projets de soins.

Je leur souhaite toute la réussite dont vous aurez besoin.

Merci pour ces instants partagés.

Merci de votre confiance et de votre amitié. Soyez heureux et en bonne santé.

Dr Pierre SOULE

Jeudi 13 décembre à 19h à l'Espace Socio Culturel, un grand nombre de patients du Docteur Soulé était présent pour saluer la carrière de leur médecin.

Monsieur Soulé a été le premier médecin installé à Brens dans les années 1978. Il fit toute sa carrière dans notre village. Beaucoup d'habitants de Brens ont pratiqué sa médecine traditionnelle basée sur l'écoute et la connaissance de son patient.

M. le Maire fit l'historique de sa présence à Brens. Beaucoup de ses patients sont devenus ses amis. Les citoyens brensols le regretteront longtemps. La prise de retraite est toujours un moment douloureux. D'autres activités plus ludiques l'attendent désormais.

Bon vent et bon voyage Docteur.

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides

RAPPORT D'ACTIVITE

LE TERRITOIRE : (63 communes, 72 000 habitants)

- 17 zones d'activités
- 2 pépinières d'entreprises / 2 espaces coworking
- 75 sites touristiques
- 59 écoles
- 17 structures d'accueil Petite Enfance
- 2 cinémas
- 1 office de tourisme (et 8 antennes)
- 2 cyber bases
- 1 couveuse maraîchage bio
- 8 médiathèques (11 000 usagers et 426 000 prêts de documents)
- 3 équipements industriels

LES REALISATIONS, LES RESPONSABILITES

LE TOURISME :

- 42 MF de retombées économiques
- 104 000 € de taxe de séjour
- 7 Jours de durée moyenne de séjour
- 480 structures d'hébergement

PLAN CLIMAT

- 40 audits thermiques réalisés
- 15 programmes de travaux accompagnés
- 83 000 € attribués aux projets communaux
- 234 ménages accompagnés pour la rénovation énergétique

DECHETS

- 298 kg / habitant / an
- 30,48 °/° de taux de valorisation (tri verre et textile)
- 304 composteurs vendus

EDUCATION

- 7 280 élèves scolarisés maternelle ou élémentaire
- 51 écoles publiques, 8 écoles privées (859 élèves)

VOIRIE

- 2 200 km (communales et intercommunales)

RESSOURCES de l'agglomération : 49 M€

- ETAT/REGION 32,2 M€ (produits fiscaux dont 11,3 M€ origine ménages et 8,1 M€ Entreprises)
- SUBVENTIONS 2,7 M€
- PARTICIPATION CAF et MSA 3,5 M€
- Dotations 5,3 M€

Source rapport activités 2017 GAILLAC GRAULHET AGGLOMERATION

ADIL DU TARN

Acheter, construire, rénover un logement bien à vous ? Les + d'un conseil à l'ADIL du Tarn

Un diagnostic financier qui tient compte de l'ensemble des dépenses : mesurer l'impact du projet sur votre budget en intégrant les frais annexes liés à l'achat (impôts et taxes, charges, entretien, ...)

+

Un plan de financement qui prend en compte l'ensemble des aides mobilisables :le Prêt à taux zéro (PTZ), le prêt Action Logement, le Prêt d'Accession Sociale (PAS), les prêts ou aides de collectivités locales, les aides de la CAF, les subventions, les prêts pour les travaux de rénovation énergétique...

+

Des conseils juridiques sur tous les aspects du projet : sur les contrats de prêts, de vente, de construction, d'entreprise, le droit patrimonial, la protection de la famille, ...

+

Des conseils sur le projet à court, moyen et long terme : sur la copropriété, la maison individuelle ou la construction, les assurances, les responsabilités, les diagnostics techniques, la réalisation de travaux, les possibilités de financement, ...

=

Un service objectif, GRATUIT et personnalisé pour devenir propriétaire en toute sécurité. Toutes les clefs pour réussir votre projet d'accession !

L'ADIL du Tarn est également partenaire du programme. Dans le cadre de travaux d'amélioration, renseignez-vous sur toutes les aides mobilisables, notamment en matière de rénovation thermique : crédits d'impôts, subventions de l'ANAH, éco-PTZ, prêt travaux d'Action Logement, de la CAF, Certificat d'Economie d'Energie, Eco-chèque de la Région, aide des collectivités locales...

Ces aides, nombreuses, répondent à des caractéristiques précises : conditions de ressources, gain énergétique, bouquet de travaux, qualification des artisans...

L'ADIL vous oriente vers les structures locales qui accompagnent les ménages.

L'ADIL du Tarn réunit l'Etat, les collectivités locales, Action Logement, les organismes d'intérêt général, les professionnels publics et privés concourant au logement et les représentants des usagers.

Contact : Résidence Leclerc - 3 Boulevard Lacombe - 05.63.48.73.80 - adil81@wanadoo.fr
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi) - Sur RDV du lundi au vendredi
www.adiltarn.org

Vie Locale . . . .

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le soleil présent en ce jour de commémoration à Brens ne put faire oublier les 1.500.000 morts pour la France pendant cette longue guerre de 1914/1918.

Les enfants de l'école de Brens furent largement associés à cette manifestation. Visite de la très belle exposition installée à l'espace Socio Culturel de Brens commentée par Mme Forbras et son association de Défense du Patrimoine Brensol.

Les enfants purent longuement regarder les différents tableaux de l'exposition relatant les souffrances de nos poilus, ainsi que l'évolution des tenues de nos soldats en une centaine d'années.

Cette exposition a été ouverte aux habitants de Brens pendant une semaine.

Vers 11 heures un cortège constitué des drapeaux tricolores, des anciens combattants, des élus, des enfants de l'école et des Brensols(es) se rendit au monument aux morts du cimetière de Brens. Après la levée des couleurs, M. le Maire a lu le discours de M. le Président de la République.

Le 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de cette guerre atroce, longue, trop longue et qui malheureusement ne nous a peut-être pas assez appris sur la fragilité d'une paix signée dans le wagon près de Compiègne, à l'aube en présence des chefs de guerre de l'époque. La Patrie est sauvée, la paix enfin va revenir. « *On constate partout le gâchis de cette guerre et on voit défiler des cortèges de mutilés et de gueules cassées* ». Le village de Brens a vu 12 de ses citoyens décéder au combat.

Le Maire du Conseil Municipal Jeune, Nathan, a lu le texte préparé avec ses camarades. Dépôts des gerbes de la Mairie, de la Fnaca, de Générations Mouvement et du CMJ suivis de la minute de silence et de la Marseillaise chantée par les enfants des écoles accompagné d'un beau lâcher de ballons multicolores. Vigilance ! Tel est le sentiment que doit nous inspirer le souvenir de l'effroyable hécatombe de cette guerre.

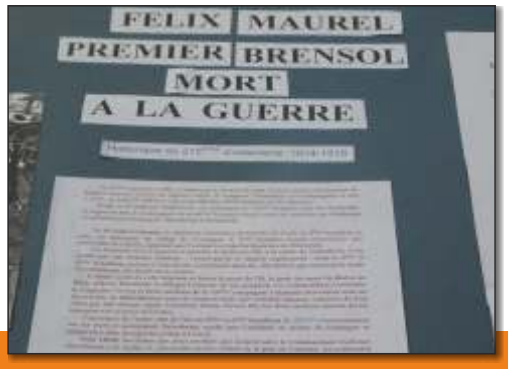

LA MARSEILLAISE

Rouget de Lisle
1760-1836

REFRAIN
Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur...
Abreuve nos sillons !

COUPLET 1
Allons ! Enfants de la Patrie !
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé ! (Bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes
REFRAIN

COUPLET 2
Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (Bis)
Français ! Pour nous, ah ! Quel outrage !
Quels transports il doit exciter ;
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !
REFRAIN

COUPLET 3
Quoi ! Des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! Des phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (Bis)
Dieu ! Nos mains seraient enchaînées !
Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De vils despotes deviendraient
REFRAIN

COUPLET 4
Tremblez, tyrans et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez ! Vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix. (Bis)
Tout est soldat pour vous combattre.
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux
Contre vous tout prêts à se battre.
REFRAIN

COUPLET 5
Français, en guerriers magnanimes
Portons ou retenons nos coups !
Épargnons ces tristes victimes,
A regret, s'armant contre nous ! (Bis)
Mais ce despote sanguinaire !
Mais ces complices de Bouillé !
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !
REFRAIN

COUPLET 6
Amour sacré de la Patrie
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté ! Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (Bis)
Sous nos drapeaux que la Victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !
REFRAIN

COUPLET DES ENFANTS
Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus. (Bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.
REFRAIN

INCIVILITES

DECHETS VERTS, BRULAGE

Le préfet de la Région Occitanie rappelle que le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit en toute période et en tout point du territoire, bien que largement pratiqué par de nombreux ménages, (article 84 du règlement sanitaire départemental). Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.

? Les gros déchets verts doivent être amenés à la déchetterie.

Le non-respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3e classe pouvant s'élever au maximum à 450 €.

Surveillance accentuée en cette période : ATTENTION ON VOUS REGARDE....

DEJECTIONS CANINES INTOLERABLES !

Plusieurs plaintes de riverains et notamment des riverains de la rue des rives, nous obligent à vous rappeler qu'il est formellement interdit de laisser vagabonder les chiens sur la voie publique.

De même, par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les aires de jeux pour les enfants sont formellement interdites.

En conséquence, il est demandé aux propriétaires ou possesseurs d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation en procédant par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

Nous vous informons que toute infraction à ces règles sera passible de contraventions.

Comptant sur les efforts de tous pour rendre à chacun une vie plus agréable !

Vie Locale . . . .

JARDINAGE : CANICULES 1976 - 2003 - 2018...

Rappel : depuis plusieurs décennies force est de constater un changement des conditions climatiques non seulement dans nos régions mais et aussi à l'échelle de la planète ou réchauffement « climatique » que certains ont bien du mal à admettre…

• Les hivers, moins marqués par le froid, sont plus doux et humides, les printemps sont courts, quelques fois très humides, pas de vraies différences avec l'hiver, mais avec des épisodes de chutes brutales des températures en moins de 48h.

• Les étés sont plus chauds et plus longs, voire caniculaires (soit + de 18/20° la nuit et + de 30/35° le jour dans nos régions) avec de violents orages et grêle localisés, des coups de vent fort, l'automne arrive fin septembre sans qu'on s'en rende vraiment compte, sauf par l'absence de champignons !

• Dans le Tarn + de 4 mois de chaleur persistante et 70 à 100 mm de pluie mi-octobre. Pas de dégâts heureusement…

Et ces excès déjà violents ne devraient aller qu'en amplifiant…

Et le jardin dans tout cela ???

Il souffre ! Les plantes et les jardiniers aussi ! Les récoltes sont aléatoires…

Depuis plusieurs années notre attention est attirée par ces phénomènes plus fréquents, plus violents. Depuis plusieurs années nous vous suggérons de « jardiner autrement », « jardiner au naturel » avec des pratiques culturales plus respectueuses du sol et du climat,… Prémonitoire ? Non, bon sens tout simplement.

Déjà en 2004 avec Jean-Louis ASTOR (correspondant JDF Toulouse) nous avions fait un bilan de la canicule de 2003, passant en revue les végétaux du jardin : ceux qui ont souffert voire disparu et ceux qui ont résisté. Nous avions proposé des listes de plantes mieux adaptées, des conseils pratiques,…

Même scénario cette année, en pire ! Et nous ne nous rendrons compte vraiment des dégâts qu'au printemps prochain en dénombrant les nombreux végétaux qui ne redémarreront pas, asphyxiés petit à petit par les précédents étés plus chauds et achevés par la canicule 2018.

Nous allons tomber de haut… !

Depuis des années avec JDF et depuis AdJ nous vous conseillons de :

• bien connaître le sol de votre jardin, l'exposition, le climat local. Pourquoi ? Pour vous permettre tout simplement de mieux choisir les plantes les mieux adaptées à votre jardin,

• protéger (et fertiliser) le sol hiver comme été avec les paillages,

• récupérer et économiser l'eau, penser à l'arrosage programmé goutte à goutte (contrôle de fréquence, durée, débit = efficacité et économies),

• observer ceux qui résistent, les multiplier pour votre usage et échanger,

• au potager comme au verger éviter de planter certains végétaux devenus sensibles,

• des pratiques culturales qui entretiennent la vie du sol.

On y est !!! Ces façons de faire deviennent INDISPENSABLES,

• changer la terre de votre jardin ne servira à rien,

• créer un jardin sec, minéral, ne suffira pas, mais planter des végétaux adaptés à l'évolution du climat OUI.

Certains végétaux endémiques (espèces vivantes propres à un territoire bien délimité) vont périr, le climat local se réchauffant.

Exemple : certains chênes disparaîtront de notre région, ils « remonteront » plus haut pour laisser la place aux chênes verts,…

Mettez votre ordinateur à contribution en ciblant selon besoin, plantes pour :

• zone sèche sous les arbres (ombre)
• lisière sèche de zones boisées,
• espace libre sec : calcaire, argilo calcaire, argileux, acide,
• sols rocailleux, caillouteux, à diverses expositions…

NOS JARDINS NE SONT PAS CONDAMNES, ILS SERONT DIFFERENTS.

Bernard HUET Association les Amis du Jardin Gaillac - Graulhet

Obstination

Je veux qu'on me regarde
Je veux plaire à mon âge
La chasse aux années
C'est ma spécialité
Sourire céramique
Poitrine silicone
Pour la forme
Silhouette sylphide
Liposuccion
Séduction

J'ai bien le temps
De jouer aux grand-mères
J'ai bien le temps
De faire des gâteaux
Ou d'aller au zoo
J'ai le printemps
Dans mes veines
Aubaine
Aubaine

Alain Soriano

GOÛTER DE NOËL

Une soixantaine de nos bénéficiaires s'était réunie le samedi 8 décembre pour fêter Noël à la maison des associations de Brens. Un après-midi très sympathique animé par Bernard GACHE accompagné de son accordéon.

A cette occasion, nous avons pu remercier deux de nos employées parties à la retraite et souhaiter l'anniversaire de Mme MASSOUTIE venue spécialement de sa maison de retraite pour fêter ses 107 ans. Encore un grand merci à tous les bénévoles et salariées présents qui ont œuvré à la réussite de cet agréable moment de convivialité.

L'ADMR DU PASTEL souhaite à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année.

ADMR du Pastel

LES ATELIERS DU BIEN VIEILLIR

Dates : Du 12 Novembre 2018 au 28 Février 2019

Coût : Adhésion à l'Association 30 €

Pour toute personne à partir de 60 ans

- Groupe d'expression
- Activité physique adaptée
- Bien chez soi
- Journée culturelle
- Sophrologie - Relaxation
- Equilibrer son alimentation

2 Lieux

Sophrologie, Relaxation
et Activité Physique Adaptée
16 Rue de la République à Gaillac

Autres Activités
Maison des Associations
460 Route de Cadalen à Brens

ADMR
la référence du service à la personne

PAUSE-PARTAGE

Plate-forme d'accompagnement et de répit des aidants

de personnes atteintes de maladies neuro-évolutives

Rencontre gratuite

Inscription recommandée

Vous pouvez venir accompagné(e) de la personne aidée.
Elle sera accueillie dans une salle attenante à celle de la pause-partage par des professionnels.

Renseignements : 05.63.57.66.84

Vie Associative . . . .

Infos Utiles

Police 17
Gendarmerie 17
Pompiers 18
Samu 15
Enfance maltraitée 119
Allo Médecin de garde 3966
Centre anti-poison 05 61 77 74 47
CNIDE (canicule/froid) . . 0 810 057 500
www.infocanicule.fr ou www.infograndfroid.fr
Service des eaux. 05 63 41 74 08
EDF 05 63 57 26 81
Hydroélectrique 05 63 57 57 17
gestion de Brens
GDF. 0 800 473 333
Collecte déchets 0 800 007 236
dechets.menagers@ted.fr
Agence postale. 05 63 81 54 77
Place de la mairie. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le samedi de 8h30 à 11h30
Mairie 05 63 57 05 04
. . . . . Fax : 05 63 57 69 76
Email : mairie-de-brens@wanadoo.fr
Site : www.ville-brens.fr

Médecins
Centre Médical de Brens :
Bah Thierno 05 63 41 05 33
Soulé Pierre 05 63 41 05 33
Deymié Philippe. 05 63 41 05 33

Kinésithérapie
Weber Caroline 05 63 41 71 09
Alexandre Boyer, Delphine Robert et Aubin Bexiga

Energéticienne
Institut Loraya 06 48 60 92 20

Dietéticienne
Pérez Lisa 06 02 35 30 39
lisaperez.diet@gmail.com

Dentiste
Jougla Sabine 05 63 81 44 72

Orthophoniste
Capuano Aurélie 05 63 41 02 45

Ostéopathe
Stehle Nicolas. 05 63 57 98 34
Gallart Juliette 07 69 16 18 48

Pharmacie
Pharmacie de garde 32 37
La Fédarié. 05 63 57 15 21
Fax : 05 63 57 97 13
phfedarie@wanadoo.fr

ADMR
Soins. 05 63 57 66 84
Aide à domicile 05 63 42 10 06
Permanence : tous les lundis et jeudis de 14h à 17h Bât. ADMR

Infirmiers :
Bonnefoi Yvette 05 63 57 14 18
Fandos Cathy 06 07 19 58 83
Bouregaya Lahouaria . . . 06 60 92 81 58
Boursier Damien 06 10 55 53 74

GENERATIONS MOUVEMENT

Brens sera bientôt doté de 2 à 3 chemins de randonnée officiels et balisés au départ du village et retour. Avec la participation de volontaires : Générations Mouvement, Conseil Municipal et quelques extérieurs, 2018 a été l'année du débroussaillage, du terrassement sur le chemin des rives qui surplombe le Tarn jusqu'à la chaussée de la centrale EDF. Elle seule offre un magnifique point de vue autant l'été que l'hiver et par temps de crues.

Ce 1er chemin de 3,5 km est aussi bordé de plantations avec diverses essences qui méritent d'être vues et répertoriées, un travail qui pourra se faire dans le temps.

Sur le 2e circuit de 7,5 km on y trouvera un Pigeonnier restauré, la chapelle dans le cimetière restaurée elle aussi par l'association du Patrimoine et le pont de la tuile qui est un des plus anciens sur la commune. Avec la participation des Ecoles, de la Mairie et Edf, ces chemins pourront être jalonnés par des panneaux d'informations diverses sur la nature et les bâtiments.

Le 3e circuit de 16 km verra le jour courant 2020 après quelques travaux à réaliser.

Vous êtes invités à participer le jeudi 9/05/2019 à 9 heures à la Marche Départementale organisée par notre association sur Brens. Elle sera suivie d'un repas (se faire inscrire).

Si vous aimez la marche en groupe, venez nous rejoindre tous les mardis matin pour faire 5 à 6 km, ou les après-midi pour faire 7 à 9 km dans les communes environnantes. Le lieu de départ se fait à la Maison des Associations.

Pour plus de renseignements :
Bernard GIRME 06 73 91 98 61 - Yves VIGNE 06 33 89 49 96

Quelques moments de convivialité

ARTS ET LOISIRS BRENSOLS

« Foire à la Couturière »

Belle journée pour cette 8e Foire à la Couturière qui s'est déroulée le dimanche 21 Octobre 2018 à l'Espace Socio-Culturel ; beaucoup d'exposants et beaucoup de monde pour acheter boutons, tissus, laine,... pour travailler pendant les longues journées d'hiver.

Une super tombola était organisée et tous les billets étaient gagnants. Les lots fabriqués par les petites mains des ateliers de l'association Arts et Loisirs Brensols ont fait beaucoup d'heureux.

Nous vous attendons nombreux à notre prochaine Bourse aux Loisirs Créatifs.

Bonnes fêtes de fin d'année.

BOURSE AUX LOISIRS CREATIFS - Dimanche 24 mars 2019- E.S.C. BRENS
Renseignements et Réservations auprès de Mme Mostardi 06 70 98 98 70

Pour la Sauvegarde du Patrimoine Brensol

Cartes postales

Le projet 2018 de l'association du patrimoine s'est concrétisé. Les vues des principaux édifices de Brens sont en cartes postales et vendues au profit de l'association dans les points suivants : chez Madame Tami « épicerie », à la poste avec l'autorisation de Monsieur le maire et à la Brensole « Proxy ».

Concerts

Depuis votre dernier Brens infos, deux chorales sont venues chanter dans votre église. Indara et son vif succès avait invité une chorale de Feurs (Loire) dont une femme menait à la baguette un chœur mixte. Très bon moment. Les Brensols se sont mobilisés.

Journées du Patrimoine

En 2018, pour les Journées du Patrimoine, les températures étaient largement au-dessus des normes des saisons. Tout le monde était parti à la plage. Conclusion : peu de personnes se sont déplacées. Dommage !

Exposition de 14-18

Bravo aux petits Brensols ! La Marseillaise chantée en chœur et avec le cœur, le lâcher de ballons aux couleurs tricolores furent merveilleux.

Restauration du calvaire

En 2019, notre projet est de restaurer le calvaire qui se situe sur le parvis de votre église. Il a un sérieux besoin de rénovation . Le socle est cassé, la végétation l'envahit et les statues font grise mine. Nous demandons des bénévoles pour aider à restaurer votre patrimoine.

7 février : soirée crêpes - 14 février : Assemblée Générale

Monsieur le Maire de Brens

invite les habitants de Brens
à la Présentation de ses Vœux

le vendredi 18 janvier 2019 à 18h30

à l'Espace Socio Culturel de Brens
route de Cadalen.

Le pot de l'amitié clôturera la manifestation.

A VOS AGENDAS

JANVIER				
Jeudi 10	E.S.C.	Assemblée Générale	Générations Mvt	14h
Vendredi 18	E.S.C.	Voeux du Maire	Mairie	19h
Samedi 19	E.S.C.	Soirée Dansante	Déca'danses	Soirée
Dimanche 20	E.S.C.	Thé-dansant	Générations Mvt	14h-18h
Samedi 26	E.S.C.	Repas des retraités	Mairie	12h30
FEVRIER				
Dimanche 3	E.S.C.	Loto	C.A.B.	14h
Jeudi 7	E.S.C.	Après-midi récréative	Patrimoine Brens.	14h-18h
Samedi 9	E.S.C.	Soirée Dansante	Déca'danses	Soirée
Dimanche 10	E.S.C.	Loto	A.P.E.	14h
Dimanche 17	E.S.C.	Thé-dansant	Générations Mvt	14h-18h
Dimanche 24	E.S.C.	Loto	Générations Mvt	14h
MARS				
Samedi 2	E.S.C.	Poule farcie	Brens Olympique	Soirée
Samedi 9	E.S.C.	Soirée Dansante	Déca'danses	Soirée
Dimanche 10	E.S.C.	Loto	B.T.C.A.S.C.	14h
Dimanche 24	E.S.C.	Bourse Loisirs Créatifs	A.L.B.	Journée
Samedi 30	E.S.C.	Carnaval	A.P.E.	14h-00h

Janvier-Février-Mars